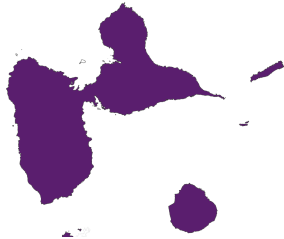


EN JUIN 2026, LES PRIX À LA CONSOMMATION

SONT STABLES SUR UN MOIS ET AUGMENTENT

DE 2,0 % SUR UN AN EN GUADELOUPE



Communiqué de presse · 29 juillet 2026

En juin 2026, les prix à la consommation sont stables en Guadeloupe pour le deuxième mois consécutif. Compte tenu de la part qui leur est consacrée dans les dépenses des ménages, la baisse des prix des services (-0,4 %) compense les hausses des prix de l'énergie (+0,6 %), des produits manufacturés et de l'alimentation (+0,2 % chacun). Sur un an, les prix progressent de 2,0 % en Guadeloupe et de 1,8 % au niveau national.

Évolution en glissement annuel de l'indice des prix dans les départements d'Outre-mer et en France

	Variation des douze derniers mois (en %)					
Produits	Guadeloupe ¹	Guyane ¹	Martinique ¹	Mayotte ¹	La Réunion ¹	France ¹
Ensemble	2.0	1,8	2,0	2,0	1,5	1,8
Alimentation	1,7	1,9	1,4	1,2	-1,6	0,9
Tabac	2,8	2,1	6,0	2,9	3,0	3,3
Produits manufacturés	-0,4	-0,3	0,3	0,4	-0,7	-1,1
Énergie	11,9	10,4	10,9	16,3	22,2	11,0
Services	1,7	1,6	1,8	0,5	1,0	1,9

¹: indice base 2025
Source: Insee, indices des prix à la consommation

 Pour en savoir plus
Insee Flash n°238 du 29 juillet 2026

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION
EN GUADELOUPE JUIN 2026



Les prix à la consommation sont stables

-0,1 %
sur un mois

+2,0 %
sur un an
Guadeloupe

+1,8 %
sur un an
France

Les prix des **services** reculent



-0,4 %



Les prix des **services de transports** (-5,9 %) et des **services de santé** (-0,4 %) ont en baisse.

Les prix des **produits manufacturés** augmentent



+0,2%



Les prix de l'**habillement et chaussures** (+1,0 %) et des **autres produits manufacturés** (+0,3 %) qui regroupent entre autres l'équipement ménager ou les automobiles sont en hausse.

Les prix de l'**énergie** décélèrent mais restent en hausse



+0,6 %



Les prix des **produits pétroliers** (+0,7 %) sont les principaux contributeurs à cette hausse.

Les prix de l'**alimentation** augmentent



+0,2 %



Les prix progressent pour les **produits frais** et les **autres produits alimentaires** (+0,2 %).

Une évolution comprise entre -0,1 % et +0,1 % est considérée comme stable